



DEPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

## PROCES-VERBAL

### RELATIF A L'ELECTION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU BUREAU

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 45

Nombre de conseillers en exercice : 45

Nombre de conseillers présents : 44

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt le quinze juillet à 19h, les membres composant le Conseil de la communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Felletin, au nombre de , pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 juillet 2020, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*ETAIENT PRESENTS MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS TITULAIRES :

COMMUNE	NOM	PRENOM	Présent	Absent	Le cas échéant, pouvoir donné à
ALLEYRAT	BRUNET	Guy	*		
AUBUSSON	MOINE	Michel	*		
AUBUSSON	HAGENBACH	Nadine	*		

AUBUSSON	DUCOURTIOUX	Stéphane	*		
AUBUSSON	COLLET-DUFAYS	Céline	*		
AUBUSSON	ROGER	Thierry	*		
AUBUSSON	HAYEZ	Marie-Françoise	*		
AUBUSSON	ROUGIER	Bernard	*		
AUBUSSON	BOUQUET	Benjamin	*		
AUBUSSON	DUGAUD	Isabelle		*	Bernard ROUGIER
AUBUSSON	BAUCULAT	Annick	*		
AUBUSSON	LEGER	Jean-Luc	*		
AUBUSSON	MALHOMME	Elodie	*		
AUBUSSON	DEBAENST	Catherine	*		
BLESSAC	DURAND	Serge	*		
BLESSAC	LABOURIER	Dominique	*		
CROZE	TERNAT	Didier	*		
FAUX LA MONTAGNE	DETOLLE	Alain	*		
FELLETIN	NICOUX	Renée	*		
FELLETIN	ROULET	Alain	*		
FELLETIN	FOURNET	Marie Hélène	*		
FELLETIN	LABARRE	Jacqueline	*		
FELLETIN	ESTERELLAS	Philippe	*		
FELLETIN	COLLIN	Philippe	*		
GENTIOUX	SIMONS	Benjamin	*		
GIOUX	BONIFAS	Marina	*		
LA NOUAILLE	RAVET	Nadine	*		
LA VILLEDIEU	LETELLIER	Thierry	*		
LA VILLETTELLE	BŒUF	Jacques	*		
MOUTIER ROZEILLE	LHERITIER	Laurent	*		
NEOUX	MERIGOT	Pascal	*		
SAINT ALPINIEN	VERONNET	Jean-Luc	*		
SAINT AMAND	CHEVREUX	Laurence	*		
SAINT AVIT DE TARDES	LEGROS	Pierrette	*		
SAINT FRION	ARNAUD	Christian	*		
SAINT MAIXANT	PINLON	Evelyne	*		
SAINT MARC A	JOSLIN	Jean-Louis		*	

FRONGIER					
SAINT MARC A LOUBAUD	FOUGERON	Roger	*		
SAINT PARDOUX LE NEUF	AUMEUNIER	Gérard	*		
SAINT QUENTIN LA CHABANNE	PRIOURET	Denis	*		
SAINT SULPICE LES CHAMPS	SAINTRAPT	Alex	*		
SAINT YRIEIX LA MONTAGNE	MIOMANDRE	Didier	*		
SAINTE FEYRE LA MONTAGNE	BIALOUX	Claude	*		
VALLIERE	BERTIN	Valérie	*		
VALLIERE	TOURNIER	Jacques	*		

Etaient également présents, les conseillers suppléants des communes disposant d'un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si le délégué titulaire de leur commune est absent et s'il n'a pas donné pouvoir à un autre conseiller titulaire.

COMMUNE	NOM PRENOM	PRESENT	ABSENT
Saint-Marc à Frongier	OLLIER Michel	Oui	

## **1. INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

La séance a été ouverte sous la présidence du doyen d'âge (L. 5211-9 du CGCT ; CE, 17 avril 2015, n° 383275) M. Roger FOUGERON, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M. Benjamin BOUQUET a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

## **2. ELECTION DU PRESIDENT**

### **2.1 Présidence de l'assemblée**

Le doyen d'âge poursuit sa fonction et procède à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 44 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

## **2.2 Constitution du bureau**

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins : MM. Benjamin BOUQUET et Benjamin SIMONS

## **2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il était porteur d'une seule enveloppe. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe clos jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

## **2.4 Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 44
- f. Majorité absolue : 23

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Valérie BERTIN	24	Vingt quatre
Jean-Luc LEGER	20	Vingt

### **2.5 Proclamation de l'élection du Président**

Mme Valérie BERTIN a été proclamée présidente et a été immédiatement installée.

### **3. Election des vice-présidents**

Sous la présidence de Mme Valérie BERTIN élue Présidente (ou son remplaçant en application de l'article L. 5211-2 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

La présidente a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la communauté de communes Creuse Grand Sud doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 9 vice-présidents au maximum (la loi imposant une limite de 15 vice-présidents).

Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 9 le nombre des vice-présidents.

#### **3.1. Election du premier vice-président**

##### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 11

e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 34

f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Denis PRIOURET	32	Trente deux
Jean-Luc LEGER	2	Deux

### **Proclamation de l'élection du premier vice-président**

M. Denis PRIOURET a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

### **3.2. Election du deuxième vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 19
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 26
- f. Majorité absolue : 14

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Céline COLLET-DUFAYS	24	Vingt-quatre
Jean-Luc LEGER	2	Deux

### **Proclamation de l'élection du deuxième vice-président**

Mme Céline COLLET-DUFAYS a été proclamée deuxième vice-présidente et immédiatement installée.

### **3.3. Election du troisième vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 13
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 32
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Luc LEGER	29	Vingt-neuf
Pierrette LEGROS	1	Un
Denis PRIOURET	2	Deux

#### **Proclamation de l'élection du troisième vice-président**

M. Jean-Luc LEGER a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

#### **3.4. Election du quatrième vice-président**

##### **Résultats du premier tour de scrutin**

- g. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- h. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
- i. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- j. Nombre de votes blancs : 2
- k. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 43
- l. Majorité absolue : 22

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Laurence CHEVREUX	18	Dix-huit
Philippe ESTERELLAS	25	Vingt-cinq

#### **Proclamation de l'élection du quatrième vice-président**

M. Philippe ESTERELLAS a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

### **3.5. Election du cinquième vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- m. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- n. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
- o. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- p. Nombre de votes blancs : 6
- q. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 39
- r. Majorité absolue : 20

<b>INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	En chiffres	En toutes lettres
Laurent LHERITIER	37	Trente-sept
Jean-Luc LEGER	1	Un
Denis PRIOURET	1	Un

#### **Proclamation de l'élection du cinquième vice-président**

M. Laurent LHERITIER a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

### **3.6. Election du sixième vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- s. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- t. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
- u. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- v. Nombre de votes blancs : 2
- w. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 43
- x. Majorité absolue : 22

<b>INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	En chiffres	En toutes lettres
Philippe COLLIN	16	Seize
Didier TERNAT	26	Vingt-six
Thierry LETELLIER	1	Un



### **Proclamation de l'élection du sixième vice-président**

M. Didier TERNAT a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

### **3.7. Election du septième vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- y. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- z. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
- aa. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- bb. Nombre de votes blancs : 7
- cc. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 38
- dd. Majorité absolue : 20

<b>INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude BIALOUX	36	Trente-six
Pascal MERIGOT	1	Un
Denis PRIOURET	1	Un

### **Proclamation de l'élection du septième vice-président**

M. Claude BIALOUX a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

### **3.8. Election du huitième vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- ee. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- ff. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
- gg. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- hh. Nombre de votes blancs : 3
- ii. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 42
- jj. Majorité absolue : 22

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Catherine DEBAENST	14	Quatorze
Alex SAINTRAPT	26	Vingt-six
Thierry LETELLIER	2	Deux

### **Proclamation de l'élection du huitième vice-président**

M. Alex SAINTRAPT a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

### **3.9. Election du neuvième vice-président**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

- kk. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- ll. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 45
- mm. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- nn. Nombre de votes blancs : 11
- oo. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 34
- pp. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain DETOLLE	30	Trente
Denis PRIOURET	2	Deux
Thierry LETELLIER	2	Deux

### **Proclamation de l'élection du neuvième vice-président**

M. Alain DETOLLE a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé(e).

### **5 Observations et réclamations**

.....

.....

.....

.....

.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**6 Proclamation des résultats :**

Sont proclamés en qualité de :

- Présidente de la communauté de communes Creuse Grand Sud : Mme Valérie BERTIN
- Premier vice-président: M. Denis PRIOURET
- Deuxième vice-présidente: Mme Céline COLLET-DUFAYS
- Troisième vice-président: M. Jean-Luc LEGER
- Quatrième vice-président : M. Philippe ESTERELLAS
- Cinquième vice-président: M. Laurent LHERITIER
- Sixième vice-président: M. Didier TERNAT
- Septième vice-président: M. Claude BIALOUX
- Huitième vice-président : M. Alex SAINTRAPT
- Neuvième vice-président : M. Alain DETOLLE

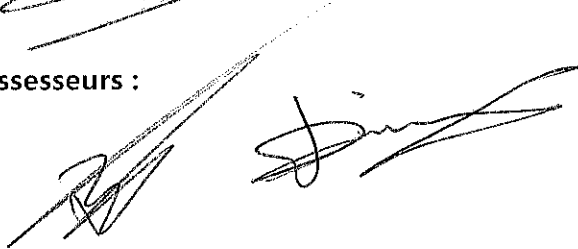
Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions : Ils sont membres du bureau.

Le présent procès-verbal dressé et clos le 15 juillet 2020 à vingt-deux heures et quinze minutes, en double exemplaire, est signé par :

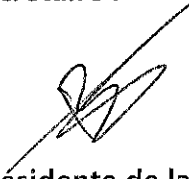
Le doyen d'âge du conseil communautaire :



Les assesseurs :



Le secrétaire :



La présidente de la communauté de communes :



Ainsi fait et délibéré le 15 juillet 2020 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le 16 JUIL. 2020

PUBLIEE le 16 JUIL. 2020

La Présidente,  
